



Un collectif d'entreprises à Kinyeto (Tanzanie) en train de tenir sa comptabilité.

# HELVETAS 2023

## RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

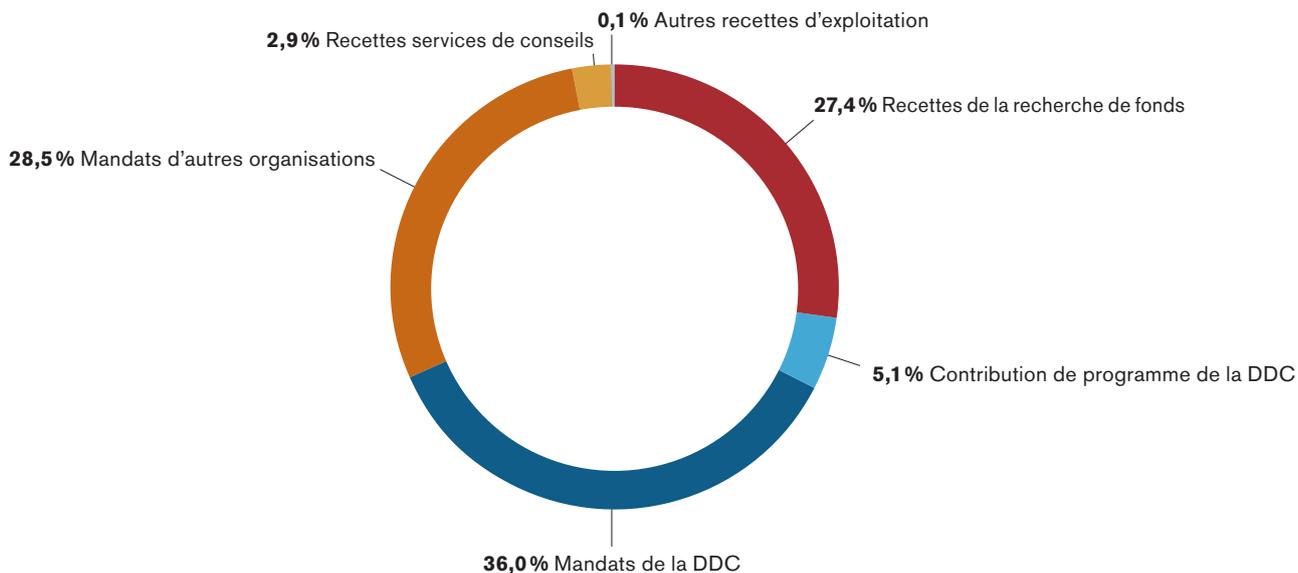
**BILAN CONSOLIDÉE AU 31 DECEMBRE**

	Annexe chiffre	<b>2023</b> KCHF	<b>2022</b> KCHF
<b>Actifs</b>			
Liquidités	1.1	61'959	54'643
Titres	1.2	18'831	18'164
Créances	1.3	5'899	5'942
Fortune nette dans les pays de projets	1.4	13'390	14'078
Comptes de régularisation des actifs	1.5	15'685	17'197
<b>Actifs mobilisés</b>		<b>115'762</b>	<b>110'025</b>
Actifs financiers	1.6	5	2'010
Immobilisations corporelles	1.7	315	462
Immobilisations incorporelles	1.7	1'063	1'357
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>1'383</b>	<b>3'829</b>
<b>Actifs</b>		<b>117'145</b>	<b>113'854</b>
<b>Passifs</b>			
Engagements à court terme	2.1	4'950	6'570
Comptes de régularisation des passifs	2.2	71'016	60'013
Provisions à court terme	2.3	43	1'150
<b>Capital de tiers à court terme</b>		<b>76'009</b>	<b>67'733</b>
Provisions à long terme	2.3	511	400
<b>Capital de tiers à long terme</b>		<b>511</b>	<b>400</b>
<b>Capital de tiers</b>		<b>76'519</b>	<b>68'133</b>
<b>Capital des fonds avec affectation liée</b>		<b>12'014</b>	<b>15'397</b>
<b>Capital de tiers et capital des fonds</b>		<b>88'534</b>	<b>83'529</b>
Capital libre		11'946	13'108
Effets de change		-133	-73
Capital lié		16'799	17'289
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>28'612</b>	<b>30'325</b>
<b>Passifs</b>		<b>117'145</b>	<b>113'854</b>

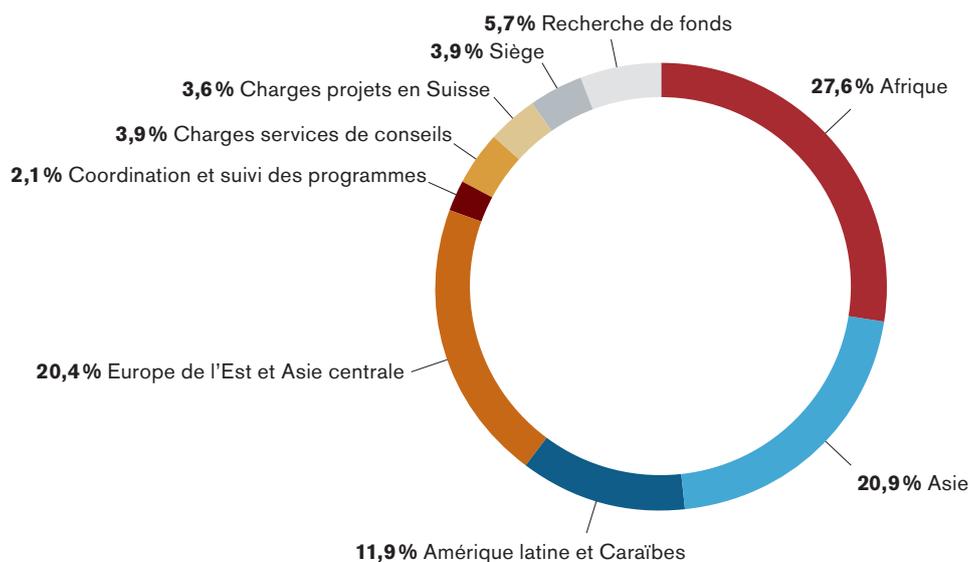
## COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

	Annexe chiffre	2023 KCHF	2022 KCHF
<b>Recettes</b>			
Cotisations des membres		1'934	2'687
Dons		39'915	41'313
Héritages et legs		1'503	2'993
<b>Recettes de la recherche de fonds</b>	3.1	<b>43'352</b>	<b>46'993</b>
Contribution de programme de la DDC	3.2	8'000	8'000
Mandats de la DDC	3.2	57'052	55'046
Mandats d'autres organisations	3.3	45'174	52'401
Recettes services de conseils	3.4	4'588	4'798
Autres recettes d'exploitation	3.5	161	242
<b>Recettes des prestations fournies</b>		<b>114'975</b>	<b>120'487</b>
<b>Recettes d'exploitation</b>		<b>158'327</b>	<b>167'480</b>
<b>Charges</b>			
Afrique		-45'184	-37'579
Asie		-34'233	-39'906
Amérique latine et Caraïbes		-19'449	-24'843
Europe de l'Est et Asie centrale		-33'403	-27'696
Coordination et suivi des programmes		-3'542	-2'715
<b>Charges programmes internationaux</b>	4.0	<b>-135'810</b>	<b>-132'739</b>
<b>Charges services de conseils</b>	4.1	<b>-6'389</b>	<b>-6'095</b>
<b>Charges projets en Suisse</b>	4.2	<b>-5'939</b>	<b>-5'640</b>
Siège		-6'513	-5'486
Recherche de fonds		-9'329	-9'062
<b>Charges siège et recherche de fonds</b>	4.3	<b>-15'842</b>	<b>-14'549</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	4.4	<b>-163'980</b>	<b>-159'023</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-5'652</b>	<b>8'456</b>
Résultat financier	5.0	569	-2'949
Autres résultats	5.1	49	-2'880
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>		<b>-5'035</b>	<b>2'627</b>
Variation du capital des fonds	6.0	3'382	-5'497
<b>Résultat avant attribution au capital de l'organisation</b>		<b>-1'653</b>	<b>-2'870</b>
Allocations / utilisations			
- Capital libre		-1'163	-540
- Fonds Strategy Acceleration		-490	-115
- Fonds social		0	-2'214

## ORIGINE DES FONDS



## UTILISATION DES FONDS



## TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX FINANCIERS

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat annuel	-1'653	-2'870
Augmentation (+) / diminution (-) du capital des fonds	-3'382	5'497
Amortissements sur les immobilisations corporelles et incorporelles	636	531
Dissolution nette (-) / constitution nette (+) de provisions	-997	1'385
Gain (-) / Pertes (+) de change sur les titres et les liquidités	-454	2'812
Augmentation (-) / diminution (+) des créances	44	-299
Augmentation (-) / diminution (+) de la fortune nette dans les pays de projets	688	1'238
Augmentation (-) / diminution (+) des comptes de régularisation des actifs	1'513	-3'581
Augmentation (+) / diminution (-) des engagements	-1'620	1'624
Augmentation (+) / diminution (-) des comptes de régularisation des passifs	11'003	6'105
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>5'778</b>	<b>12'441</b>
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>		
Investissements (-) en titres	-2'730	-3'821
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations corporelles	-54	-200
Investissements (-) / désinvestissements (+) en immobilisations incorporelles	-141	-407
Investissements (-) / désinvestissements (+) actifs financiers	2'005	-2'000
Désinvestissements (+) en titres	3'129	3'385
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>2'209</b>	<b>-3'044</b>
Écart de conversion sur les liquidités (gain de change +) / (perte de change -)	-672	28
<b>Variation nette des liquidités</b>	<b>7'315</b>	<b>9'425</b>
<b>État des disponibilités</b>		
Disponibilité au 1 <sup>er</sup> janvier	54'643	45'218
Disponibilité au 31 décembre	61'959	54'643
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>7'315</b>	<b>9'425</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

### Informations sur le capital lié généré

- 1 Fonds de recherche de fonds: ce fonds sert à financer des investissements pluriannuels dans la recherche de fonds.  
 2 Fonds de réserve de fluctuation des titres: ce fonds permet de compenser des fluctuations importantes de titres.  
 3 Fonds réserve de continuation: en cas de grosses difficultés financières dans le cadre de projets à l'étranger, les obligations contractuelles seraient financées par ce fonds.  
 4 Fonds immobilier: ce fonds sert à financer des investissements dans des biens immobiliers.  
 5 Fonds social: le fonds social sert à surmonter des situations critiques du personnel d'HELVETAS Swiss Intercooperation.  
 6 Fonds Strategy Acceleration: ce fonds sert à financer les investissements relatifs aux accents stratégiques de la phase stratégique 2021-2024.  
 7 Fonds Emergency Response: des mesures d'aide d'urgence sont préfinancées par ce fonds lors de catastrophes.

### Transferts de fonds internes

La colonne des transferts de fonds internes montre sur quel continent les ressources des fonds ont été utilisées. Les transferts de fonds internes reposent sur les accords contractuels de la contribution de programme avec la DDC ainsi que sur la définition des secteurs de travail des projets.

Moyens provenant du financement propre							KCHF
	État 01.01.23	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.23
Capital libre	13'108			-1'163		-1'163	11'946
Effets de change	-73				-60	-60	-133
Capital lié pour	0					0	0
- capital d'organisation souscrit	0					0	0
- fonds de recherche de fonds	1	1'000				0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres	2	971				0	971
- fonds de réserve de maintien de l'activité	3	9'831				0	9'831
- fonds immobilier	4	1'790				0	1'790
- fonds social	5	313				0	313
- fonds Strategy Acceleration	6	2'885		-490		-490	2'395
- fonds Emergency Response	7	500				0	500
Résultat annuel		0		1'653	-1'653	0	0
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>30'325</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1'713</b>	<b>-1'713</b>	<b>28'612</b>
Moyens provenant du capital des fonds	État 01.01.23	Revenus	Attribution	Transfert de fonds interne	Prélèvements	Résultat total	État 31.12.23
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'661	-1'339	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-533	-107	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'822		1'596	-1'712	-223	-339	2'483
Fonds Girl and Women Empowerment	788		467	-844	-65	-442	346
Fonds Formation	1'110		398	-352	-56	-9	1'101
Fonds Governance	53		665	-589	-129	-53	0
Fonds Aide d'urgence	76		573	35	-80	529	604
Fonds Projets novateurs et humanitaires	271			-55		-55	216
Dons affectés à l'Afrique	4'135		14'277	4'084	-19'930	-1'569	2'567
Dons affectés à l'Asie	2'969		6'624	3'818	-11'144	-702	2'267
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	67		1'725	1'914	-3'614	25	92
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	2'904		204	895	-1'864	-766	2'139
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		92		-92	0	0
<b>Capital des fonds avec affectations limitées</b>		<b>15'197</b>	<b>0</b>	<b>35'262</b>	<b>0</b>	<b>-38'644</b>	<b>-3'382</b>
Empowerment Fonds		200				0	200
<b>Fonds d'usufruit</b>		<b>200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200</b>
<b>Capital des fonds liés</b>		<b>15'397</b>	<b>0</b>	<b>35'262</b>	<b>0</b>	<b>-38'644</b>	<b>-3'382</b>

							KCHF
<b>Moyens provenant du financement propre</b>	<b>État 01.01.22</b>	<b>Revenus</b>	<b>Attribution</b>	<b>Transfert de fonds interne</b>	<b>Prélèvements</b>	<b>Résultat total</b>	<b>État 31.12.22</b>
Capital libre	13'649			-540		-540	13'108
Effets de change	-66				-7	-7	-73
Capital lié pour	0					0	0
- capital d'organisation souscrit	0					0	0
- fonds de recherche de fonds	1'000					0	1'000
- fonds de réserve de fluctuations de titres	971					0	971
- fonds de réserve de maintien de l'activité	9'831					0	9'831
- fonds immobilier	1'790					0	1'790
- fonds social	2'527			-2'214		-2'214	313
- fonds Strategy Acceleration	3'000			-115		-115	2'885
- fonds Emergency Response	500					0	500
Résultat annuel	0			2'870	-2'870	0	0
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>33'201</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2'876</b>	<b>-2'876</b>	<b>30'325</b>
<b>Moyens provenant du capital des fonds</b>	<b>État 01.01.22</b>	<b>Revenus</b>	<b>Attribution</b>	<b>Transfert de fonds interne</b>	<b>Prélèvements</b>	<b>Résultat total</b>	<b>État 31.12.22</b>
Fonds Contribution de programme	0		8'000	-6'916	-1'084	0	0
Fonds Contribution de programme ville de Zurich	0		640	-553	-87	0	0
Fonds Parrainages Eau	2'562		1'504	-1'034	-211	260	2'822
Fonds Girl and Women Empowerment	576		580	-286	-81	212	788
Fonds Formation	914		348	-103	-49	196	1'110
Fonds Governance	0		525	-388	-85	53	53
Fonds Aide d'urgence	0			76		76	76
Fonds projets novateurs et humanitaires	288			-17		-17	271
Dons affectés à l'Afrique	1'700		14'280	3'613	-15'458	2'435	4'135
Dons affectés à l'Asie	3'235		5'728	2'931	-8'925	-266	2'969
Dons affectés à l'Amérique latine et Caraïbes	298		1'662	1'759	-3'651	-230	67
Dons affectés Europe de l'Est et Asie centrale	126		3'859	918	-1'999	2'778	2'904
Dons affectés aux expositions en Suisse	0		52		-52	0	0
<b>Capital des fonds avec affectations limitées</b>	<b>9'700</b>	<b>0</b>	<b>37'178</b>	<b>0</b>	<b>-31'682</b>	<b>5'497</b>	<b>15'197</b>
Empowerment Fonds	200					0	200
<b>Fonds d'usufruit</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200</b>
<b>Capital des fonds liés</b>	<b>9'900</b>	<b>0</b>	<b>37'178</b>	<b>0</b>	<b>-31'682</b>	<b>5'497</b>	<b>15'397</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) et ses sociétés consolidées (formant ensemble le groupe Helvetas) sont une organisation d'utilité publique active dans la coopération au développement. Le groupe Helvetas propose à des personnes et à des communautés une aide à s'aider elles-mêmes. Il s'engage en faveur d'un monde équitable dans lequel tous les êtres humains déterminent le cours de leur vie dans la dignité et la sécurité, en utilisant les ressources naturelles de manière durable et en prenant soin de l'environnement. HELVETAS Swiss Intercooperation est une association d'utilité publique de droit suisse sise à Zurich.

### BASE DE PRÉPARATION

#### Généralités

Les comptes annuels consolidés du groupe Helvetas sont basés sur les directives des comptes individuels des filiales du groupe au 31 décembre. La présentation des comptes des sociétés d'Helvetas est établie conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21), au code suisse des obligations et aux directives de la Fondation Zewo. Les comptes annuels consolidés sont basés sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Les comptes annuels consolidés sont en principe basés sur le principe de la valeur d'achat ou de fabrication ou de la valeur du marché la plus faible (lower of cost or market principle). Cela repose sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Sauf indication contraire dans les principes de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux différents postes du bilan, ces derniers sont évalués à leur valeur nominale à la date du bilan.

La consolidation est effectuée en francs suisses. Les comptes annuels consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF). De ce fait, il se peut que des différences d'arrondis soient contenues dans certains totaux.

La version allemande originale des comptes annuels fait foi.

#### Modifications des principes de présentation des comptes

L'application de standards modifiés, entrés en vigueur durant l'exercice sous revue, n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes annuels d'Helvetas.

#### Périmètre de consolidation

En 2014, Helvetas a fondé la filiale Helvetas USA Inc. dont le siège est à Minneapolis. En outre, HELVETAS Intercooperation gGmbH, dont le siège est à Bonn, existe depuis 2013. Les deux sociétés appartiennent à 100% à Helvetas et sont consolidées par intégration globale. La présentation des comptes se fait selon des principes de comptabilisation et d'évaluation uniformes et a été intégrée dans les présents comptes annuels consolidés.

La consolidation est effectuée conformément aux articles 961 et suivants du code suisse des obligations et aux normes Swiss GAAP RPC. Le périmètre de consolidation comprend les deux filiales HELVETAS Intercooperation gGmbH dont le siège est à Bonn et Helvetas USA Inc. dont le siège est à Minneapolis et HELVETAS Swiss Intercooperation.

Il n'existe pas d'autres filiales ou institutions partenaires dans lesquelles Helvetas exerce une influence déterminante ou pourrait l'exercer par un contrôle et une gestion communs.

#### Principes de consolidation

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode de la valeur d'acquisition. Selon la méthode de consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes sont enregistrés en totalité. Les créances, dettes, charges et recettes internes au groupe sont éliminées.

### PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

#### Recettes

Les recettes de la recherche de fonds sont comptabilisées après réception du paiement. Elles sont délimitées à la date du bilan, lorsqu'il existe un engagement de don contraignant et que les entrées de fonds peuvent être estimées de manière fiable. Les recettes issues des prestations fournies sont délimitées par périodes comptables après la fourniture des prestations.

#### Devises

Les deux sociétés en devises étrangères à consolider sont converties en CHF selon la méthode du taux de clôture. Les postes du bilan (à l'exclusion du capital d'organisation) sont convertis en CHF au taux de change en vigueur à la date du bilan. Le capital d'organisation est converti au taux de change en vigueur à la date du bilan de la première consolidation. Les postes du compte d'exploitation sont convertis au taux de change moyen de la période. Les différences de change qui en résultent sont indiquées dans le capital d'organisation (capital libre) sans affecter le revenu net.

en CHF	Taux de clôture		Taux de change moyens	
	31.12.23	31.12.22	2023	2022
EUR	0.929700	0.987450	0.975196	1.009860
USD	0.841624	0.925228	0.903992	0.953900

#### Liquidités

Ce poste comprend la caisse, les comptes postaux et bancaires, ainsi que les dépôts à terme fixes d'une durée maximale de 90 jours. Ceux-ci sont évalués à leur valeur nominale. Les transactions en monnaies étrangères ont été effectuées pendant l'exercice aux cours du jour.

#### Titres

Les titres sont détenus en tant que réserve de liquidités et par conséquent affichés dans le fonds de roulement. Ils sont inscrits au bilan au cours de change de la date du bilan. L'Empowerment Fonds dans le capital des fonds liés est investi en titres. Les directives de placement d'Helvetas, en vigueur depuis le 1.1.2016, privilégient les titres d'entreprises qui favorisent un développement social et écologique.

#### Créances

L'estimation a lieu à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles dépréciations d'actifs. Ce poste comprend essentiellement des créances résultant d'avances à des partenaires et à des consultants.

#### Fortune nette dans les pays de projets

Pour ce poste, il s'agit essentiellement de liquidités, de créances et d'obligations à court terme.

#### Régularisation de l'actif

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur des dépenses de projets qui n'ont pas encore été réglées.

#### Immobilisations corporelles/placements immatériels

Les immobilisations corporelles et les placements immatériels sont mentionnés à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements cumulés et des dépréciations d'actifs. Les amortissements sont effectués de manière linéaire pour la durée d'utilisation estimée.

La limite d'activation est de KCHF 5, et de KCHF 2 pour le matériel informatique.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de:

- 10 ans pour le mobilier et les installations
- 4 ans pour les autres immobilisations corporelles
- 4 ans pour le matériel informatique
- 4 ans pour les logiciels (placements immatériels)

#### Actifs financiers

Les actifs financiers sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles dépréciations d'actifs.

#### Dépréciations d'actifs

Lors de chaque date de bilan, il est vérifié pour tous les actifs s'il existe des indices montrant que leur valeur comptable dépasse la valeur réalisable (la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité). En cas de dépréciation d'actifs, la valeur comptable est réduite à la valeur réalisable et la dépréciation d'actifs est débitée du résultat partiel.

#### Régularisation du passif

Ce compte comprend les postes du passif résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

#### Provisions

Des provisions sont constituées pour les engagements dont l'existence ou la cause est justifiée. Le montant des provisions est fondé sur l'estimation de la direction et reflète les dépenses futures escomptées.

#### Capital des fonds liés

Le capital des fonds liés est composé de la contribution de programme de la Direction du développement et de la coopération (DDC), d'un fonds d'usufruit, de fonds thématiques et de dons affectés à des projets. Le fonds d'usufruit comprend des prêts dont, conformément à l'accord contractuel, seul le revenu du capital peut être utilisé. Les fonds thématiques sont, pour l'essentiel, un fonds pour les parrainages pour l'eau, un fonds pour la formation des jeunes, un fonds «Girl and Women Empowerment» ainsi qu'un fonds pour des projets novateurs et humanitaires. Les parrainages sont investis dans des projets d'eau et de formation ainsi que dans la promotion des filles et des femmes, qui représentent des thèmes prioritaires pour le groupe Helvetas.

#### Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend le capital libre et le capital lié ainsi que les effets des devises, qui peuvent être utilisés dans le cadre du but statutaire des sociétés d'Helvetas. Il n'y a pas de capital de démarrage ou de capital de fondation. L'affectation et l'utilisation du capital lié sont décidées par le comité.

#### Tableau des flux financiers

Le tableau des flux financiers montre le changement du fonds «liquidités» réparti en fonction de l'activité d'exploitation, de l'activité d'investissement et de l'activité de financement. Il est établi sur la base de la méthode indirecte.

#### Tableau de la variation du capital

Le tableau de la variation du capital montre l'évolution des différentes composantes du capital d'organisation et des fonds liés en fonction des continents et des thèmes. En outre, l'évolution du fonds d'usufruit est présentée.

#### Méthode de calcul de la charge administrative ainsi que des charges pour la recherche de fonds et des charges générales pour la publicité

Pour la présentation de la structure des coûts, le groupe Helvetas se base sur la méthodologie de la Fondation Zewo pour le calcul de la charge administrative. Toutes les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires des sociétés d'Helvetas sont mentionnées en tant que charges de projet et de prestation. La charge administrative comprend

les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets et services du groupe Helvetas et ne concernent dès lors pas directement les partenaires des projets et les groupes cibles.

## AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des membres du comité et de la direction

Les 13 membres du comité d'Helvetas n'ont reçu aucun dédommagement forfaitaire pour frais ni d'autres dédommagements au cours de l'exercice sous revue. Ils ne touchent ni jetons de présence ni honoraires pour leur activité pour Helvetas. La présidente du comité a reçu un dédommagement forfaitaire de KCHF 10 (exercice précédent KCHF 9). Le total des frais pour les déplacements et le déroulement des séances ainsi que pour des missions dans le cadre stratégique s'est élevé à KCHF 40 (exercice précédent KCHF 45).

Les six membres du conseil consultatif d'Helvetas n'ont reçu aucun dédommagement pour frais pendant l'exercice sous revue.

La rémunération des sept membres de la direction (exercice précédent six membres) est détaillée dans le tableau ci-après. Le salaire brut le plus élevé, de KCHF 194 (exercice précédent KCHF 188), est celui du directeur.

en KCHF	2023	2022
Salaires bruts	1'231	980
Cotisations sociales	228	192
Dédommagements pour frais	7	0
<b>Total rémunération de la direction</b>	<b>1'465</b>	<b>1'172</b>

L'augmentation de la rémunération est due à l'élargissement de la direction, qui compte un membre supplémentaire (depuis juillet 2023), ainsi qu'à des chevauchements temporaires lors des changements de postes. Le taux d'activité de la direction était de 6,9 postes à plein temps (exercice précédent six postes à plein temps). Les frais sont payés sur justificatifs.

#### Organisations, personnes, institutions proches

Le groupe Helvetas n'exerce aucune influence dominante sur les organisations, personnes et/ou institutions proches citées ci-après. De ce fait, il ne s'agit pas d'organisations, de personnes et/ou d'institutions à consolider.

- Alliance2015, Bruxelles
- Alliance for Water Stewardship, North Berwick, Écosse
- Alliance Sud, Berne
- CAN Climate Action Network, Bonn
- cinfo, Bienne
- EISF European Interagency Security Forum, Londres
- End Water Poverty, Londres
- Fondation Max Havelaar (Suisse), Zurich
- Forum Suisse pour la Formation Professionnelle et la Coopération Internationale FoBBIZ, Renes
- Knowledge Management for Development KM4DEV, Zurich
- KOFF – la plateforme suisse de promotion de la paix, Bâle
- Plate-forme des ONG suisses pour le développement, Berne
- Skat Foundation, Saint-Gall
- Swiss Fair Trade, Bâle
- Swiss NGO DRR Platform, Wabern
- Swiss Water Partnership, Zurich
- Swiss Water & Sanitation Consortium, Zurich

#### Transactions avec des organisations, personnes ou institutions proches

Alliance Sud a reçu, sur la base d'un accord contractuel, KCHF 400 (exercice précédent KCHF 370).

### Institutions de prévoyance

Les collaborateur-trices sont assuré-es auprès de la fondation collective Asga Pensionskasse. Conformément au règlement de caisse, la caisse de pension couvre, pour les employé-es d'Helvetas et dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité sur la base de l'entraide mutuelle (institution de prévoyance communautaire) ainsi que la prévoyance étendue contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité pour leurs proches et survivant-es. Le plan de prévoyance repose sur la primauté des cotisations. Le financement du plan de prévoyance est assuré par les cotisations des employé-es (6%) et de l'employeur (7–10%) sur la base du salaire annuel AVS assuré. Les assuré-es peuvent librement augmenter la part de leur cotisation à 8%. En cas de découvert, les prescriptions légales usuelles selon la LPP sont appliquées. Il n'existe pas d'autre engagement du côté de l'employeur.

HELVETAS Intercooperation gGmbH, Bonn dispose d'une solution de prévoyance locale facultative, pour laquelle des cotisations d'employeur d'un volume de KCHF 0.3 (exercice précédent KCHF 0.3) ont été versées.

L'année précédente, le comité d'Helvetas avait décidé, pour atténuer la baisse des taux de conversion, de verser aux collaborateur-trices âgé-es de 50 à 65 ans une contribution sur les comptes de vieillesse individuels dans la caisse de pension. À cet effet, Helvetas a versé KCHF 2'200 à la caisse de pension. Ce montant a été comptabilisé en tant que charge extraordinaire.

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture de la fondation collective Asga Pensionskasse était de 113,7% (exercice précédent 109,5%).

Entre le 31 décembre 2023 et la date de l'approbation des présents comptes annuels consolidés, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et des passifs du groupe Helvetas au 31 décembre 2023 ou qui devrait être présenté ici.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture/découvert		Part économique de l'organisation	Variation comparée à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période			Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.23	31.12.22			2023	2023	2022		
en KCHF	31.12.23	31.12.22	31.12.22	0	2023	2023	2022		
Asga Pensionskasse	0	0	0	0	2'072	2'072	1'736		
Réserves de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renoncement d'utilisation	Bilan	Constitution	Utilisation	Bilan	Résultats des réserves de cotisations de l'employeur dans les frais de personnel		
	31.12.23	2023	31.12.23	2023	2023	31.12.22	2023	2022	
en KCHF	31.12.23	2023	31.12.23	2023	2023	31.12.22	2023	2022	
Asga Pensionskasse	1'728	0	1'728	30	-303	2'000	0	0	

### Prestations non rémunérées

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des prestations non rémunérées ont été fournies dans une mesure non significative par des groupes régionaux d'Helvetas pour divers projets et activités.

Les 13 membres (exercice précédent 14 membres) du comité d'Helvetas ont fourni des prestations non rémunérées représentant 147 jours de travail (exercice précédent 158 jours) durant l'exercice 2023.

### Honoraires des organes de révision

Les honoraires des organes de révision des sociétés d'Helvetas se sont élevés à KCHF 127 (exercice précédent KCHF 116) pour les prestations de révision ordinaires et à KCHF 81 pour les autres prestations (exercice précédent KCHF 124).

### Montant résiduel des dettes courantes de leasing et de location

Il n'existe aucun engagement en matière de leasing.

Les engagements en matière de loyer qui n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans un délai de 12 mois s'élèvent à KCHF 1'763 (exercice précédent KCHF 2'312) jusqu'au prochain terme de résiliation possible.

### Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés pour publication par le comité le 25 mai 2024. Ils sont par ailleurs soumis à l'approbation de l'Assemblée générale d'Helvetas.

## EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

### 1.1 Liquidités

Caisses/poste/banque	61'959	54'643
<b>Total Liquidités</b>	<b>61'959</b>	<b>54'643</b>

### 1.2 Titres

Actions	17	17
Fonds d'investissements Obligations durables	8'579	8'411
Fonds d'investissements Actions durables	6'997	6'493
Fonds d'investissements Immobiliers	3'237	3'243
<b>Total Titres</b>	<b>18'831</b>	<b>18'164</b>

### 1.3 Créances

Créances envers des collectivités	311	388
Ducroire	-11	-11
Prévoyance du personnel	1'728	2'982
Autres créances	3'870	2'584
<b>Total Créances</b>	<b>5'899</b>	<b>5'942</b>

2023

KCHF

2022

KCHF

## 1.4 Fortune nette dans les pays de projets

	2023		2022	
	Actifs	Engagements	Actifs	Engagements
Éthiopie	976	457	471	308
Albanie	237	63	303	52
Bangladesh	1'083	95	1'571	228
Bénin	442	173	441	339
Bhoutan	72	1	406	2
Bolivie	733	376	778	162
Bosnie-Herzégovine	48	5	253	20
Burkina Faso	1'015	433	1'482	293
Guatemala	1'968	435	2'270	295
Haïti	375	100	378	162
Honduras	480	11	232	61
Jordanie	118	4	0	0
Kirghizistan	96	1	156	-0
Kosovo	646	13	138	23
Laos	1'518	359	1'249	173
Liban	22	1	17	1
Madagascar	383	242	520	219
Mali	215	103	517	33
Macédoine du Nord	52	17	13	15
Moldavie	133	4	50	23
Mozambique	922	85	988	91
Myanmar	1'122	82	1'468	163
Népal	2'453	547	1'275	334
Niger	213	32	30	89
Pakistan	259	5	302	6
Pérou	1'532	788	1'609	512
Serbie	243	33	311	18
Sri Lanka	193	36	157	27
Tadjikistan	63	22	82	30
Tanzanie	466	493	544	502
Ukraine	259	39	55	6
Vietnam	102	38	184	34
Ouzbékistan	43	0	49	0
<b>Total</b>	<b>18'483</b>	<b>5'093</b>	<b>18'298</b>	<b>4'220</b>
<b>Total Fortune nette dans les pays de projets</b>	<b>13'390</b>		<b>14'078</b>	

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>1.5 Comptes de régularisation des actifs</b>		
Prestations d'avance projets DDC	2'429	7'238
Prestations d'avance projets SECO	399	360
Prestations d'avance projets UE	915	1'614
Prestations d'avance projets Chaîne du Bonheur	641	341
Prestations d'avance projets FCDO	272	461
Prestations d'avance projets SIDA	0	76
Prestations d'avance projets FIDA	484	484
Prestations d'avance projets autres bailleurs de fonds	8'670	5'434
Autres comptes de régularisation	1'874	1'188
<b>Total Comptes de régularisation des actifs</b>	<b>15'685</b>	<b>17'197</b>
<b>1.6 Actifs financiers</b>		
Prévoyance du personnel	0	2'000
Participations et prêts	0	5
Dépôts de garantie	5	5
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>5</b>	<b>2'010</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

				KCHF
1.7 Immobilisations corporelles et incorporelles	État 01.01.23	Entrées	Sorties	État 31.12.23
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Mobilier	2'124	15	-112	2'027
Matériel informatique	522	38	-44	517
Autres immobilisations	43			43
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>2'689</b>	<b>54</b>	<b>-156</b>	<b>2'587</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4'317</b>	<b>141</b>	<b>0</b>	<b>4'458</b>
<b>Total Valeurs d'acquisition</b>	<b>7'006</b>	<b>195</b>	<b>-156</b>	<b>7'045</b>
<b>Ajustements de valeurs cumulées</b>				
Mobilier	-1'816	-118	112	-1'821
Matériel informatique	-395	-75	44	-426
Autres immobilisations	-16	-8		-24
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>-2'227</b>	<b>-200</b>	<b>156</b>	<b>-2'271</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>-2'959</b>	<b>-436</b>	<b>0</b>	<b>-3'395</b>
<b>Total Ajustements de valeurs cumulées</b>	<b>-5'187</b>	<b>-636</b>	<b>156</b>	<b>-5'667</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>				
Mobilier	308	-103		205
Matériel informatique	127	-36		91
Autres immobilisations	27	-8		19
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>462</b>	<b>-146</b>	<b>0</b>	<b>315</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1'357</b>	<b>-295</b>	<b>0</b>	<b>1'063</b>
<b>Total Valeurs nettes comptables</b>	<b>1'819</b>	<b>-441</b>	<b>0</b>	<b>1'378</b>
	<b>État 01.01.22</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>État 31.12.22</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Mobilier	2'130	112	-119	2'124
Matériel informatique	570	66	-113	522
Autres immobilisations	20	23		43
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>2'721</b>	<b>200</b>	<b>-232</b>	<b>2'689</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4'111</b>	<b>407</b>	<b>-202</b>	<b>4'317</b>
<b>Total Valeurs d'acquisition</b>	<b>6'832</b>	<b>608</b>	<b>-434</b>	<b>7'006</b>
<b>Ajustements de valeurs cumulées</b>				
Mobilier	-1'821	-113	118	-1'816
Matériel informatique	-411	-97	112	-395
Autres immobilisations	-13	-3		-16
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>-2'245</b>	<b>-213</b>	<b>231</b>	<b>-2'227</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>-2'843</b>	<b>-318</b>	<b>202</b>	<b>-2'959</b>
<b>Total Ajustements de valeurs cumulées</b>	<b>-5'089</b>	<b>-531</b>	<b>433</b>	<b>-5'187</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>				
Mobilier	309	-1		308
Matériel informatique	159	-31	-1	127
Autres immobilisations	7	20		27
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>475</b>	<b>-12</b>	<b>-1</b>	<b>462</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1'268</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>1'357</b>
<b>Total Valeurs nettes comptables</b>	<b>1'743</b>	<b>77</b>	<b>-1</b>	<b>1'819</b>

Les biens d'équipement existants dans les pays de projets (principalement des véhicules et du matériel informatique) ne sont pas comptabilisés, car leur cycle de vie et les risques opérationnels ne peuvent pas être estimés.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>2.1 Engagements à court terme</b>		
Engagements livraisons de marchandises/prestations	1'101	1'545
Engagements de projets	3'442	3'954
Autres engagements	407	1'071
<b>Total Engagements à court terme</b>	<b>4'950</b>	<b>6'570</b>
<b>2.2 Comptes de régularisation des passifs</b>		
Avances de projets DDC	36'260	34'513
Avances de projets SECO	6'751	2'703
Avances de projets UE	3'066	2'018
Avances de projets Chaîne du Bonheur	3'646	591
Avances de projets SIDA	4'340	7'050
Avances de projets FIDA	70	120
Avances de projets d'autres bailleurs de fonds	14'511	10'449
Autres comptes de régularisation	2'373	2'568
<b>Total Comptes de régularisation des passifs</b>	<b>71'016</b>	<b>60'013</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

2.3 Variation des provisions	État	Consti- tution	Utilisation	Résultat	État	KCHF Dont courante
	01.01.23				31.12.23	
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger	235	26		26	261	
Autres provisions	1'315	120	-1'142	-1'022	293	43
<b>Total Provisions</b>	<b>1'550</b>	<b>146</b>	<b>-1'142</b>	<b>-997</b>	<b>553</b>	<b>43</b>
<b>Variation des provisions</b>	État	Consti- tution	Utilisation	Résultat	État	Dont courante
	01.01.22				31.12.22	
Contributions de prévoyance pour le personnel à l'étranger		235		235	235	
Autres provisions	165	1'150		1'150	1'315	1'150
<b>Total Provisions</b>	<b>165</b>	<b>1'385</b>	<b>0</b>	<b>1'385</b>	<b>1'550</b>	<b>1'150</b>

<sup>1</sup> Les «Autres provisions» se composent essentiellement de provisions pour des cas juridiques.

## EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

### 3.1 Recettes de la recherche de fonds

#### Cotisations des membres

##### Dons

De personnes privées

D'institutions privées

De cantons et de communes

#### Total Dons

#### Total Héritages et legs

#### Total Recettes de la recherche de fonds

Dont affectées

Dont libres

2023

KCHF

2022

KCHF

1'934

2'687

15'120

16'750

22'226

22'145

2'570

2'418

39'915

41'313

1'503

2'993

43'352

46'993

26'669

28'849

16'684

18'144

#### Recettes des prestations fournies

### 3.2 Contribution de programme et mandats de la DDC

Contribution de programme

Mandats

#### Total Contribution de programme et mandats de la DDC

8'000

8'000

57'052

55'046

65'052

63'046

### 3.3 Mandats d'autres organisations

Mandats SECO

Mandats UE

Mandats FCDO

Mandats SIDA

Mandats Chaîne du Bonheur

Mandats d'autres organisations

#### Total Mandats d'autres organisations

6'519

8'305

4'949

5'077

338

796

8'150

9'146

6'153

2'332

19'065

26'746

45'174

52'401

### 3.4 Recettes services de conseils

Conseils DDC

Conseils FIDA

Conseils autres organisations

#### Total Recettes services de conseils

1'609

2'138

731

699

2'248

1'961

4'588

4'798

### 3.5 Autres recettes d'exploitation

Autres revenus d'exploitation

#### Total Autres recettes d'exploitation

161

242

161

242

#### Total Recettes des prestations fournies

114'975

120'487

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>4.0 Charges programmes internationaux</b>		
<b>Répartition par pays</b>		
Éthiopie	-8'731	-6'776
Bénin	-2'893	-2'931
Burkina Faso	-7'770	-6'174
Madagascar	-4'818	-4'709
Mali	-5'270	-4'802
Mozambique	-6'101	-4'466
Niger	-1'272	-1'514
Afrique du Nord	-38	-12
Tanzanie	-3'480	-4'110
Tunisie	-4'811	-2'087
<b>Total Afrique</b>	<b>-45'184</b>	<b>-37'579</b>
Bangladesh	-7'483	-14'965
Bhoutan	-851	-943
Jordanie	-152	0
Laos	-4'079	-3'949
Liban	-167	-364
Myanmar	-4'990	-5'193
Népal	-10'622	-9'453
Pakistan	-1'677	-1'969
Sri Lanka	-894	-1'165
Syrie	-776	0
Vietnam	-2'542	-1'906
<b>Total Asie</b>	<b>-34'233</b>	<b>-39'906</b>
Bolivie	-2'854	-5'907
Guatemala	-3'811	-3'834
Haïti	-5'499	-5'643
Honduras	-593	-747
Pérou	-6'693	-8'713
<b>Total Amérique latine et Caraïbes</b>	<b>-19'449</b>	<b>-24'843</b>
Albanie	-3'668	-3'797
Bosnie-Herzégovine	-1'694	-1'391
Géorgie	-481	-39
Kirghizistan	-3'146	-2'958
Kosovo	-8'234	-5'304
Macédoine du Nord	-926	-1'399
Moldavie	-787	-1'521
Projets régionaux Europe de l'Est	-2'931	-3'615
Serbie	-3'097	-3'316
Tadjikistan	-1'852	-1'937
Ukraine	-5'512	-1'827
Ouzbékistan	-1'075	-592
<b>Total Europe de l'Est et Asie centrale</b>	<b>-33'403</b>	<b>-27'696</b>
<b>Total Charges projets internationaux</b>	<b>-132'268</b>	<b>-130'025</b>
Charges coordination / suivi des programmes	-3'542	-2'715
<b>Total Charges programmes internationaux</b>	<b>-135'810</b>	<b>-132'739</b>

Les frais de personnel directement attribuables ont été reportés dans les dépenses de projets.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>Répartition par dépenses</b>		
<b>Charges projets internationaux</b>		
Frais de personnel	-34'990	-34'171
Voyages / représentation	-5'358	-5'308
Frais administratifs	-3'979	-5'236
Coûts des locaux / d'entretien	-4'572	-4'372
Coûts du matériel / de service	-77'643	-74'896
Amortissements	-5'727	-6'042
<b>Total Charges projets internationaux</b>	<b>-132'268</b>	<b>-130'025</b>
<b>Charges coordination / suivi des programmes</b>		
Frais de personnel	-2'766	-2'136
Voyages / représentation	-207	-80
Frais administratifs	-98	-108
Coûts des locaux / d'entretien	-209	-194
Coûts du matériel / de service	-252	-185
Amortissements	-8	-11
<b>Total Charges coordination / suivi des programmes</b>	<b>-3'542</b>	<b>-2'715</b>
<b>Total Charges programmes internationaux</b>	<b>-135'810</b>	<b>-132'739</b>
<b>4.1 Charges services de conseils</b>		
Frais de personnel	-3'773	-3'546
Voyages / représentation	-315	-224
Frais administratifs	-279	-155
Coûts des locaux / d'entretien	-264	-244
Coûts du matériel / de service	-1'746	-1'910
Amortissements	-12	-16
<b>Total Charges services de conseils</b>	<b>-6'389</b>	<b>-6'095</b>
<b>4.2 Charges projets en Suisse</b>		
Communication	-280	-260
Événements et formation	-679	-693
En ligne et publications	-2'088	-2'127
Médias et politique	-367	-371
Politique de développement	-633	-589
Coordination / suivi de programme	-1'891	-1'599
<b>Total Charges projets en Suisse</b>	<b>-5'939</b>	<b>-5'640</b>
<b>Répartition par dépenses</b>		
Frais de personnel	-2'681	-2'602
Voyages / représentation	-60	-27
Frais administratifs	-447	-370
Coûts des locaux / d'entretien	-379	-371
Coûts du matériel / de service	-1'976	-2'023
Amortissements	-394	-246
<b>Total Charges projets en Suisse</b>	<b>-5'939</b>	<b>-5'640</b>

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>4.3 Charges siège et recherche de fonds</b>		
Frais de personnel	-5'083	-4'584
Voyages / représentation	-205	-162
Frais administratifs	-996	-787
Coûts des locaux / d'entretien	-17	-259
Recherche de fonds	-9'329	-8'509
Amortissements	-213	-247
<b>Total Charges siège et recherche de fonds</b>	<b>-15'842</b>	<b>-14'549</b>
<b>Dont charges recherche de fonds</b>		
Recherche de fonds publique	-7'024	-6'543
Recherche de fonds individuelle	-2'304	-2'519
<b>Total Dont charges recherche de fonds</b>	<b>-9'329</b>	<b>-9'062</b>

Les frais de personnel s'élèvent à KCHF 3923 (exercice précédent KCHF 3527).

#### 4.4 Charges d'exploitation selon totalité des dépenses

Frais de personnel	-49'293	-47'040
Voyages / représentation	-6'146	-5'801
Frais administratifs	-5'799	-6'655
Coûts des locaux / d'entretien	-5'442	-5'441
Coûts du matériel / de service	-81'618	-79'014
Recherche de fonds	-9'329	-8'509
Amortissements	-6'354	-6'563
<b>Total Charges d'exploitation selon totalité des dépenses</b>	<b>-163'980</b>	<b>-159'023</b>

Au cours de l'exercice sous revue, le nombre d'emplois à plein-temps était en moyenne supérieur à 250 (égal exercice précédent).

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	KCHF	KCHF
<b>5.0 Résultat financier</b>		
<b>Recettes financières</b>		
Produits d'intérêts/dividendes des titres	266	93
Bénéfice de change sur les titres	1'184	4
Bénéfice de change sur les devises	383	687
<b>Total Recettes financières</b>	<b>1'833</b>	<b>783</b>
<b>Charges financières</b>		
Pertes de change sur les titres	-121	-2'849
Pertes de change sur les devises	-992	-698
Frais bancaires	-151	-186
<b>Total Charges financières</b>	<b>-1'265</b>	<b>-3'732</b>
<b>Total Résultat financier</b>	<b>569</b>	<b>-2'949</b>
<b>5.1 Autres résultats</b>		
Autres recettes	4	7
Autres charges	-11	-6
Recettes extraordinaires	54	143
Charges extraordinaires	1	-3'024
<b>Total Autres résultats</b>	<b>49</b>	<b>-2'880</b>

**6.0 Résultat des fonds**

Le résultat des fonds est affiché dans le tableau de variation du capital.



**KPMG AG**  
Badenerstrasse 172  
Case postale  
CH-8036 Zurich  
  
+41 58 249 31 31  
kpmg.ch

## **Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée Générale des Membres d'HELVETAS Swiss Intercooperation, Zurich**

### **Rapport sur l'audit des comptes consolidés**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'HELVETAS Swiss Intercooperation et de ses filiales (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le flux de trésorerie et la calcul de l'évolution du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Comité. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### **Responsabilités du Comité relatives aux comptes consolidés**

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Comité est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### **Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG AG



Reto Kaufmann  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



Kay Brantschen

Zurich, 27 mai 2024

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Pour compléter les indications ci-dessous, nous renvoyons à la version complète du rapport annuel 2023 d'HELVETAS Swiss Intercooperation. Il peut être obtenu auprès du bureau pour la Suisse romande (voir adresse en page 24) ou téléchargé depuis notre site.

### HELVETAS Swiss Intercooperation

HELVETAS Swiss Intercooperation (Helvetas) est une association indépendante sur le plan politique et confessionnel, soutenue par 97'000 membres, donatrices et donateurs. L'association fait partie du groupe Helvetas international, engagé dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. Dans ce cadre, nous nous engageons pour les droits fondamentaux individuels et collectifs et appuyons les autorités dans la mise en œuvre de leurs services. Les membres partagent la même vision et mission et suivent les mêmes lignes directrices. Les organisations membres réalisent des programmes de développement communs. Les approches de travail et les secteurs d'activités se fondent sur une stratégie commune. Helvetas est engagée avec 1484 collaboratrices et collaborateurs dans 35 pays partenaires en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est. Ses 280 projets (chiffre non comparable à celui de 2022 en raison d'une nouvelle méthode de comptage) se concentrent sur les secteurs suivants: Eau, alimentation et climat (y compris gouvernance de l'eau, résilience aux catastrophes et construction de ponts et de routes), Compétences, emplois et revenus (éducation de base et formation professionnelle, développement du secteur privé) et Voix, inclusion et cohésion (gouvernance et espace civique, transformation de conflits, migration). En Suisse, les sièges à Zurich et à Berne ainsi que les bureaux régionaux à Genève et à Mendrisio s'engagent pour les objectifs de développement d'Helvetas moyennant des campagnes d'information, un travail de politique de développement, l'échange avec le monde étudiant et des manifestations culturelles.

### Bases juridiques

Nom	HELVETAS Swiss Intercooperation
Forme juridique	Association
Statuts	Approuvés par l'assemblée générale d'Helvetas le 16 juin 2023 à Zurich

### But de l'association

Helvetas contribue activement à l'amélioration des conditions de vie des personnes économiquement et socialement défavorisées, ainsi qu'au maintien de leurs bases d'existence, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est. En Suisse et à l'étranger, Helvetas vise à éliminer les causes de ces inégalités et encourage la solidarité internationale de la population suisse.

### Organes

Les organes d'Helvetas sont:

- l'assemblée générale
- le comité
- le conseil consultatif
- les groupes régionaux
- la direction
- l'organe de révision
- l'instance d'arbitrage

**L'assemblée générale** constitue, sous réserve d'une consultation de tous les membres, l'organe suprême de l'association. L'assemblée générale se tient une fois par année. Ses tâches sont en premier lieu l'édiction et la modification des statuts, l'approbation des lignes directrices, l'approbation du rapport annuel et des comptes annuels ainsi que l'élection des membres du comité et du président ou de la présidente pour un mandat de deux ans.

**Le comité** est l'organe de direction suprême d'Helvetas et il en porte la responsabilité devant l'assemblée générale. Les compétences du comité sont notamment l'élaboration des lignes directrices, des principes de la politique des activités et de la stratégie de programme, l'élection du directeur ou de la directrice et la surveillance de la direction ainsi que l'approbation des règlements internes, de la planification financière et du budget annuel. Les membres du comité s'engagent à titre bénévole et soutiennent aussi Helvetas par des dons privés. Seuls les frais sont remboursés. Le président ou la présidente reçoit un dédommagement forfaitaire.

**Le conseil consultatif** est élu par le comité. Il se compose de personnalités politiquement engagées qui soutiennent Helvetas en matière de politique de développement.

### Membres du comité 2023

- **Présidente:** Regula Rytz, Berne, historienne, ancienne conseillère nationale, consultante. Mandats: présidente de la Commission de l'égalité du canton de Berne, vice-présidente du Forum für Universität und Gesellschaft, Berne, membre des conseils de fondation de la fondation de l'École de musique du conservatoire de Berne et de la Fondation suisse de la Greina, membre du conseil d'administration des Transports publics bernois, membre du Bureau directeur du Comité du Lötschberg, membre du comité directeur de la section bernoise de l'ATE, déléguée European Green Party EGP
- **Vice-président:** Peter Niggli, Zurich, journaliste, écrivain, spécialiste du développement, ancien directeur d'Alliance Sud. Mandat: membre du conseil de fondation de l'Action de Carême
- Danièle Castle (depuis décembre 2023), Chêserex VD, spécialiste «lifelong learning» EPFL, animatrice Cercle de Legs, fondatrice et propriétaire de Genevensis. Mandats: codirectrice DAS/CAS en philanthropie stratégique et opérationnelle, UNIGE, membre du Conseil d'administration d'Opaline SA, membre du jury de Venture Kick
- Jörg Frieden, Fribourg, Dr oec.publ., économiste du développement. Mandats: membre des conseils de fondation de la Fondation Nicole Niquille (hôpital à Lukla, Népal) et de la «Fondazione Aiuto Internazionale» FAI, Lugano, président du conseil d'administration de SIFEM, membre du comité directeur d'Helvetas USA
- Angelo Gnädinger, Genève, lic. jur., ancien directeur général du CICR (2002–2010), ancien envoyé spécial de l'OSCE pour le Caucase du Sud (2014–2015). Mandats: membre du conseil de fondation d'«Artas Foundation», membre du conseil de fondation de swisspeace
- Spring Gombe (depuis juin 2023), Constance D, biologiste, partenaire chez Market Access Africa. Mandats: Novartis Foundation Global AI4 Healthy Cities Expert Council (depuis septembre 2023), Commons Network Advisory Board Member, G-FINDER Women's Health Expert Advisory Group (depuis décembre 2023), fondatrice et administratrice Twaweza Trust
- René Holenstein, Schaffhouse, Dr phil. I, expert en développement et ancien ambassadeur. Pas de mandats
- Chinwe Ifejika Speranza (depuis juin 2023), Zurich, Prof. Dr en géographie et en développement durable, responsable de l'unité de recherche sur les systèmes terrestres et l'utilisation durable des ressources, institut de géographie, Université de Berne. Mandats: membre du conseil scientifique du Programme on Ecosystem Change and Society (PECS) de Future Earth, membre du Conseil de la recherche du Fonds national suisse, division Programmes, directrice suppléante Independent Steering Committee (ISC) Accelerating Impacts of CGIAR Climate Research for Africa (AICCRA), membre du comité de la Nature and Society Foundation for Environmental Stewardship, membre du comité de la Société suisse d'études africaines, membre du comité de la Société des sciences naturelles de Berne (NGB) de la Plateforme Sciences naturelles et Régions de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
- Romaine Jean, Genève, consultante indépendante en communication, ancienne rédactrice en chef des magazines société à la RTS. Mandats: membre du Conseil de la Magistrature du Valais, présidente des Alumni Université de Genève – Retrait en juin 2023
- Jean-Philippe Jutzi, Verbier VS et Lausanne VD, journaliste, ancien porte-parole et conseiller diplomatique au DFAE, conseiller en communication. Mandats: président de la section suisse et vice-président international de l'Union de la presse francophone, vice-président de la Press Emblem Campaign, membre du conseil de fondation de la Triennale de sculpture contemporaine Bex & Arts, président de l'Association Belles Pages, de l'Association Art Books on Tour et de l'Association Histoires de Verbier
- Erna Karrer-Rüedi, Zurich, Dr sc. nat. ETH, spécialiste de l'environnement, cofondatrice et directrice de la fondation Eos Entrepreneur Foundation. Mandats: présidente d'Eos Entrepreneur Foundation, experte auprès d'Innosuisse, membre du conseil de fondation du Fonds national suisse – Retrait en juin 2023
- Peter Messerli, Berne, directeur de la Wyss Academy for Nature, Prof. Dr en développement durable, Université de Berne. Mandats: membre

- du curatorium ProClim de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), membre du conseil de fondation de swisspeace, membre de la Société académique suisse pour la recherche sur l'environnement et l'écologie (SAGUF), membre de la Commission suisse pour l'UNESCO
- Dr Dina Pomeranz, Zurich, professeure assistante d'économie appliquée, Université de Zurich. Mandats: membre de la Commission consultative de la coopération internationale, affiliée professor UBS International Center of Economics in Society, membre du comité consultatif du KOF Centre de recherches conjoncturelles, du comité consultatif de rédaction de Perspektiven der Wirtschaftspolitik, du comité consultatif de Policy Analytics, du comité consultatif de Peak Investment Capital, Ghana, du comité d'Evidence Action, du comité consultatif d'Instiglio, du comité consultatif d'IDinsight, du comité de TamTam, du comité de Pan-African Scientific Research Council et du conseil consultatif de CH++
  - Fenneke Reysoo, Cully VD, Dr sc. soc., professeure émérite d'anthropologie, ancienne directrice scientifique du Gender Centre de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève. Mandat: membre du comité scientifique de la formation en ligne «Genre et développement» de la formation continue (IHEID) – Retrait en juin 2023
  - Dominique Schmid, Worblaufen BE, lic. rer. pol. MBA/EMBA, conseiller, membre du conseil d'administration et responsable de projet stratégique indépendant dans diverses entreprises. Mandats: membre du conseil d'administration de BernExpo AG et directeur du comité Audit et Risque, vice-président du conseil d'administration de Messepark Bern AG, vice-président du conseil d'administration de Domicil Bern AG (jusqu'en juin 2023) et membre du conseil d'administration de Wildermettpark AG, filiale de Domicil Bern AG (jusqu'en juin 2023), membre du conseil d'administration de Spital STS AG
  - Hansi Voigt, Zurich, partenaire dasNetz.ch, conseil en gestion, fondateur de Watson, codirecteur de Wepublish. Mandats: membre du conseil d'administration de l'association Bajour, Bâle, et du conseil de surveillance de Schulverlag Plus, Berne, vice-président de l'association Médias d'Avenir, président de l'association #Netzourage – Retrait en juin 2023
  - Ueli Winzenried, Berne, Betr. oec. HWV, consultant d'entreprise auprès de Burkhalter Avocats à Berne/Zurich. Mandats: membre du conseil d'administration d'Espace Real Estate, membre du conseil d'administration de Kursaal Berne (y compris les filiales), président du conseil d'administration d'Amerina SA, membre des conseils de fondation du WWF, de la fondation aha, de la fondation Creaviva et de la Fondation Faïtière Kunstmuseum Bern

*Selon les prescriptions de la Zewo et le § 29 du Swiss NPO-Code, les mandats et les relations comptant pour les activités d'Helvetas sont mentionnés.*

#### Membres du conseil consultatif

Sibel Arslan, Bâle, lic. iur., conseillère nationale; Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI, Dr. med. FMH, conseillère aux États (retrait en avril 2023); Mario Fehr, Zurich, lic. iur., conseiller d'État; Roland Fischer, Horw LU/Triengen LU, Dr. rer. pol., conseiller national (retrait en novembre 2023); Claudia Friedl, Saint-Gall, Dr sc. nat. ETH, conseillère nationale; Martin Landolt, Näfels GL, économiste d'entreprise ESCEA, conseiller national (retrait en juillet 2023); Lisa Mazzone, Genève, lic. ès lettres, conseillère aux États (retrait en novembre 2023); Peter Niggli, Zurich, journaliste, spécialiste du développement, vice-président d'Helvetas; Regula Rytz, Berne, lic. phil. hist., ancienne conseillère nationale, présidente d'Helvetas; Laurent Wehrli, Glion VD, lic. ès lettres, conseiller national

**La direction** exécute les activités opérationnelles d'Helvetas en Suisse et à l'étranger conformément aux décisions et aux lignes directrices de l'assemblée générale et du comité. Elle prépare l'assemblée générale et soumet des propositions au comité. Elle informe tous les organes et les membres sur les évolutions importantes de l'activité d'Helvetas. La direction est responsable en particulier de la planification et de la réalisation des projets, des programmes et des activités en Suisse et à l'étranger, de l'engagement du personnel qui en est chargé, de l'élaboration du budget annuel, de la recherche de fonds ainsi que du suivi des membres et des cotisations.

#### Membres de la direction 2023

- Direction: Melchior Lengsfeld\*. Mandats: membre du comité directeur d'Alliance Sud, membre de la direction d'Alliance2015, membre du Conseil de Fondation et du Comité du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur, président d'Helvetas USA

- Suppléance du directeur/direction des programmes internationaux: Remo Gesù\*. Mandats: membre de la plateforme des ONG suisses de développement, représentant d'Helvetas dans l'assemblée générale d'HELVETAS Intercooperation gGmbH, membre du comité directeur d'Helvetas Libanon et d'Helvetas Myanmar
- Direction des Programmes internationaux: Barbara Dietrich\* (depuis mars 2023). Pas de mandats
- Direction des Programmes internationaux: Annette Kolff\*. Mandat: représentante d'Helvetas au sein du Programme Group d'Alliance2015 – Retrait en février 2023 (retraite)
- Direction des Services de conseils: Esther Haldimann\* (\* depuis juillet 2023). Mandats: membre du conseil de fondation de SKAT Foundation, représentante d'Helvetas au comité directeur du consortium des ONG pour l'eau, membre du Strategic Advisory Board du Hugo P. Cecchini Institute
- Direction des Services de conseils: Rupa Mukerji (\* jusqu'en mai 2023). Mandats: membre du conseil consultatif du Global Framework for Climate Services (GFCS) de la WMO, membre du External Advisory Committee de la ETH4D, ETH, Zurich, et du conseil consultatif du Climate Justice and Resilience Fund, USA, auteure principale du 6<sup>e</sup> Assessment Report of the United Nations Intergovernmental Panel for Climate Change on Impacts, Vulnerability and Adaptation to climate change, représentante de la société civile au sein de la délégation suisse officielle pour la Conférence mondiale des Nations Unies sur le climat (COP28)
- Direction Marketing et communication: Stefan Stolle\*. Mandats: membre du conseil de fondation de Max Havelaar et du comité directeur d'Helvetas USA
- Direction Finances et Controlling: Thomas Truninger\* (depuis juillet 2023). Pas de mandats
- Direction Finances et services: Erich Wigger\*. Mandats: membre du conseil de fondation de cinfo, du conseil d'administration de NPO Finanzforum et du conseil de fondation de la ZEWO – Retrait en juillet 2023 (retraite)
- Direction Ressources humaines: Kathrin Indermaur\* (depuis juillet 2023; \* en alternance annuelle avec Manuela Häfeli). Mandat: membre du pool de psychologues du CSA (Corps suisse d'aide humanitaire de la DDC).

**L'organe de révision** contrôle la comptabilité et les comptes annuels de l'association ainsi que le respect du budget. Il certifie l'existence d'un système de contrôle interne

**L'instance d'arbitrage** arbitre les cas de litige entre les organes de l'association

*\*Membre formel de la direction*



#### HELVETAS Swiss Intercooperation

Weinbergstrasse 22a  
CH-8001 Zurich  
Tél: +41 (0)44 368 65 00  
info@helvetas.org  
www.helvetas.org

Bureau Suisse romande  
106 route de Ferney  
1202 Genève  
Tél: +41 (0)21 804 58 00  
romandie@helvetas.org

Geschäftsstelle Bern  
Maulbeerstrasse 10,  
CH-3001 Berne  
Tél: +41 (0)31 385 10 10  
info@helvetas.org

Ufficio Svizzera italiana  
Via Rime 38  
CH-6850 Mendrisio  
Tél: +41 (0)91 820 09 00  
svizzeraitaliana@helvetas.org